

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aviation civile

Décision DSNA/D n° 12-0160 du 27 septembre 2012 portant délégation de signature (direction des services de la navigation aérienne)

(Texte non paru au *Journal officiel*)

NOR : DEVA1228079S

Le directeur des services de la navigation aérienne,
Vu le décret n° 2005-200 du 28 février 2005 portant création de la direction des services de la navigation aérienne, et notamment son article 3 ;
Vu le décret du 29 juillet 2009 portant nomination de M. Maurice Georges en qualité de directeur des services de la navigation aérienne ;
Vu l'arrêté du 31 décembre 2008 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » ;
Vu la décision DSNA/D n° 11-0089 du 26 mai 2011 portant délégation de signature (direction générale de l'aviation civile, direction des services de la navigation aérienne),

Décide :

Article 1^{er}

Il est inséré un article 2 *bis* à la décision n° 11-0089 du 26 mai 2011 ainsi qu'il suit :
« Art. 2 bis. – À la sous-direction des ressources humaines (DSNA/SDRH), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des dépenses de déplacements des agents de DSNA/SDRH ainsi que des agents qui effectuent des missions pour son compte à :
M. Jean-Renaud Gély, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts ;
Mme Françoise Rodriguez, conseillère d'administration de l'aviation civile. »

Article 2

Les articles 9, 14, 16 et 21 de la décision n° 11-0089 du 26 mai 2011 sont modifiés ainsi qu'il suit :
« Art. 9. – Au centre en route de la navigation aérienne Ouest (CRNA/O), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitation aériens à :

Mme Aline Pillan, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts.

M. Stéphane Gorin, conseiller d'administration de l'aviation civile.

M. Jean-Charles Baisset, attaché d'administration de l'aviation civile.

Mme Josiane Robert, adjointe d'administration de l'aviation civile de 1^{re} classe. »

« Art. 14. – Au service de la navigation aérienne Sud-Ouest (SNA/SO), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitation aériens à :

M. Jean-Marc Fernandez de Grado, ingénieur en chef des ponts des eaux et des forêts.

M. Henri-Xavier Tonnerre, attaché principal d'administration de l'aviation civile.

Mme Catherine Brachet, assistante d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle. »

« Art. 16. – Au service de la navigation aérienne Nord-Est (SNA/NE), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitation aériens, à :

M. Emmanuel Jacquemin, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts.

M. François Mann, ingénieur électronicien divisionnaire des systèmes de la sécurité aérienne.

Mme Delphine Follenius, attachée principale d'administration de l'aviation civile.

Mme Solange Sudermann, assistante d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle.

Mme Edith Gravelais, assistante d'administration de l'aviation civile de classe supérieure. »

« Art. 21. – À la direction de la technique et de l'innovation (DTI), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitation aériens à :

M. Pascal Planchon, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts.

Mme Muriel Preux, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts.

Mme Gabrielle Parize, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts.

M. Nicolas Dubois, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, à compter du 15 octobre 2012.

M. Pierre Lenguin, conseiller d'administration de l'aviation civile.

Mlle Céline Filippi, attachée principale d'administration de l'aviation civile.

Mlle Marie-Hélène Tura, attachée d'administration de l'aviation civile. »

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 27 septembre 2012.

M. GEORGES